



École alternative Rose-des-Vents
3000 rue Beaubien Est, Montréal, QC, H1Y 1H2, 514-596-6900

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École alternative Rose-des-Vents
15-05-2025 | 18h30

PRÉSENT(E)S :

- Annie Chalifoux, parent
- Coralie Delhumeau, parent
- Karine Desruisseaux, parent
- Annie Éthier, parent
- Jessica Gennaoui, parent
- Mathieu LeBlanc, parent
- Aurore Lecocq, parent
- Claude Hougbedji, enseignant
- Anouska Therrien, enseignante
- Mihaela Dobre Stoie, orthopédagogue
- Julie Tétreault, responsable du service de garde

Formant quorum sous la présidence de Coralie Delhumeau.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT(E)S :

- Madame Isabelle Di Torre Filion, directrice
- Monsieur Manuel Harauchamps, parent

SONT ABSENT(E)S :

- Geneviève Hannah, parent
- Claudia Aubry, enseignante
- Caroline Tardif, enseignante

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente déclare la réunion ouverte. Il est 18h37.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-1505-25-1

IL EST PROPOSÉ PAR Mihaela Dobre Stoie que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié par Annie Chalifoux.
Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (date)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Normes et modalités 2025-2026 (consultation)



6. Entrée progressive (consultation)
7. Liste effets scolaires (approbation)
8. Liste de matériel scolaire (consultation)
9. Sorties éducatives et demande fond 9 (approbation)
10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.1.1. Suivi comité des élèves
 - 10.1.2. Suivi des postes 25-26
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.2.1. Anouska
 - 10.3. Service de garde
 - 10.4. Comités de parents
 - 10.5. Fondation
11. Correspondance
12. Varia – Points divers
 - 12.1. Habillement lors des récréations
13. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

CE-1505-25-2

IL EST PROPOSÉ PAR Mihaela Dobre Stoie que le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

3.1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

4. PAROLE AU PUBLIC

Manuel Harauchamps est venu partager ses réflexions sur les activités parascolaires proposées à l'école, plus précisément par rapport au handball. Certains membres du comité des élèves ont également partagé que, le handball compétitif étant réservé aux garçons, une certaine discrimination était ressentie. Claude Hougbedji a précisé que le handball compétitif après la 4e année n'est plus mixte. Aussi, les filles ont été invitées à former une équipe compétitive, mais peu s'y sont intéressées. Il y a également une offre de handball récréatif mixte. Plus généralement, l'école a beaucoup diversifié son offre d'activités parascolaires, et les enfants ont eux-mêmes proposé et organisé une multitude d'activités variées.

Plus largement, le CÉ est d'accord pour mettre de l'avant pour le parascolaire à l'école:

- Une emphase sur les besoins et demandes des enfants
- Une pluralité des choix offerts par l'école
- Une culture de mixité et d'inclusion
- Une communication claire avec les enfants et les parents sur l'offre parascolaire

5. NORMES ET MODALITÉS 2025-2026

Isabelle Di Torre Filion a présenté les normes et modalités pour la prochaine année scolaire (inchangées par rapport à l'année précédente). Les normes et modalités prennent en compte le contexte d'éducation par projets qui permet d'évaluer la matière à différents moments de l'année.

6. ENTRÉE PROGRESSIVE

Isabelle Di Torre Filion a partagé l'horaire d'entrée progressive des maternelles pour l'année scolaire 2025-2026.

7. LISTE EFFETS SCOLAIRES

CE-1505-25-3

CONSIDÉRANT QUE la liste des effets scolaires a été revue en détails par l'équipe-école pour s'assurer une continuité tout au long du cheminement scolaire,
IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux
QUE la liste des effets scolaires soit approuvée telle que déposée.
Approuvée à l'unanimité.

8. LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Isabelle Di Torre Filion a présenté la liste de matériel scolaire. Les changements apportés par l'équipe-école permettent de diminuer la facture aux parents pour tous les niveaux (et de près de la moitié pour les groupes de 123).

9. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

9.1. BILLETS D'AUTOBUS

CE-1505-25-4

CONSIDÉRANT QUE l'intention est d'encourager la tenue de sorties scolaires variées et enrichissantes
CONSIDÉRANT QUE cette initiative contribuerait à maintenir un équilibre entre la variété des expériences offertes et le respect du budget total
IL EST PROPOSÉ PAR Coralie Delhumeau
QU'un budget de \$2 000 provenant du fond 9 soit octroyé pour l'achat de billets d'autobus.
Adoptée à l'unanimité.

9.2. MATÉRIEL POUR L'ÉCOLE

CE-1505-25-5

CONSIDÉRANT QUE les fonds seront utilisés pour rehausser l'école et acheter des outils pédagogiques manquants
IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux
QU'une partie du fond 9 soit utilisée pour les dépenses telles que décrites dans la demande.
Adoptée à l'unanimité.

9.3. PLAGE D'OKA

CE-1505-25-6

CONSIDÉRANT QUE le but de l'activité est de célébrer la fin de l'année tous ensemble
IL EST PROPOSÉ PAR Aurore Lecocq
QUE toutes les classes puissent aller à la plage d'Oka le 17 juin.
Adoptée à l'unanimité.

9.4. SPORT PARASCOLAIRE

CE-1505-25-7

CONSIDÉRANT QU'une première activité permettra aux élèves filles de 6^e année de profiter d'une animation sportive de leur choix, et ce pour 8 rencontres
CONSIDÉRANT QUE cette activité est en ligne avec les discussions et recommandations faites par le CÉ (voir point 4)
CONSIDÉRANT QU'une deuxième activité permettra aux élèves de 3^e année ne voulant pas faire de compétition de handball de profiter de l'apprentissage de ce sport
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Éthier
QUE les activités sportives proposées puissent être offertes en parascolaire.
Adoptée à l'unanimité.

9.5. HANDBALL

Les membres du CÉ constatent que le projet d'une équipe féminine de handball concerne l'année scolaire 2025-2026. La demande devra donc être faite en septembre prochain.

Aucune résolution n'a été adoptée à ce sujet.

9.6. MUSÉE REDPATH

CE-1505-25-8

CONSIDÉRANT QUE les élèves ont été invités à titre de consultants-experts pour vivre la nouvelle offre éducative du musée Redpath et donner leur avis sur la qualité des activités éducatives offertes

CONSIDÉRANT QUE ces activités permettront aux élèves de comprendre et d'apprécier la diversité du patrimoine biologique, géologique et culturel des collections du musée

IL EST PROPOSÉ PAR Coralie Delhumeau

QUE la classe 123B puisse visiter le musée Redpath.

Adoptée à l'unanimité.

10. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

10.1. DIRECTION

10.1.1. SUIVI DU COMITÉ DES ÉLÈVES

Isabelle Di Torre Filion et Anouska Therrien ont fait un compte-rendu de leur dernière rencontre avec le comité des élèves. Elles ont partagé qu'il y a une volonté d'amener plus de démocratie à l'école, en donnant encore plus la parole aux enfants. En ce sens, il est proposé qu'il y ait de grandes élections pour les représentant.e.s de classe, avec une campagne électorale. Il y aura également un.e représentant.e de la maternelle sur le comité des élèves. Le comité des élèves tiendra également des AG d'élèves pour pouvoir partager leurs décisions et recevoir des questions et commentaires.

Les comités de parents seront également amenés à collaborer avec le comité des élèves. Par exemple, ils seront invités à certaines rencontres du CÉ, et pourront s'impliquer aux rencontres de la REPAQ. Certains comités de parents pourraient aussi inclure des élèves (e.g. comité admission, féria, bibliothèque).

10.1.2. SUIVI DES POSTES 25-26

Philippe Lafrenière sera le directeur pour la prochaine année scolaire. Deux nouveaux postes seront ouverts, chacun à 2 jours semaines : orthophoniste et psychoéducateur.trice. Les spécialistes en anglais et en art dramatique ne reviendront pas l'an prochain. Finalement, tel qu'annoncé précédemment, Audrey Smolen et Geneviève Proulx quittent la classe 123C, qui pourra avoir une nouvelle titulaire en 2025-2026.

10.1.3. AUTRES POINTS DIVERS DE LA DIRECTION

La thématique de l'Assemblée Générale continuera d'être les années 70. Plusieurs départs y seront célébrés.

La fête de fin d'année se tiendra le 20 juin, avec la haie d'honneur pour les finissants à 15h. Des bénévoles seront nécessaires pour la journée.

10.2. PERSONNEL ENSEIGNANT

10.2.1. ANOUSKA

Les points d'information ont déjà été couverts dans la discussion sur le comité des élèves (point 10.1.1).

10.3. SERVICE DE GARDE

À la suite de plusieurs commentaires négatifs par rapport au goût des repas offerts par le traiteur actuel (Le Lunch), Julie Tétreault fera des recherches pour trouver d'autres options disponibles. Ses conclusions seront partagées au prochain CÉ.

10.4. COMITÉS DE PARENTS

Un résumé des accomplissements de chaque comité sera partagé lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le rôle du parent coordonnateur (servant de liaison entre l'enseignant.e et les parents) sera mieux défini pour être mieux utilisé.

Le comité engagement travaille sur une banque d'activités clé-en-main pour les mercredi-parents.

Il y a un poste d'administrateur ouvert sur le comité de parents de la CSSDM.

10.5. FONDATION

Aucune mise à jour.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

12. VARIA – POINTS DIVERS

12.1. HABILLEMENT LORS DES RÉCRÉATIONS

Des parents questionnent l'obligation de porter certains vêtements pour tous les enfants sur la cour alors que les élèves font tous des activités différentes. L'équipe du service de garde comprend la complexité que cela apporte à chaque changement de saison. Cela dit, il est essentiel que le service de garde assure une certaine uniformité pour éviter la gestion quotidienne des conflits que le cas par cas engendre, tant avec les enfants qu'avec les parents. Il est à noter qu'il y a eu certains assouplissements des règles cette année (entre autres par rapport au pantalon de neige).

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h28.



Président(e)



Directrice